


CONNAITRE LES TROIS CATEGORIES DE DECHETS DE CHANTIER ET LEUR TYPE D'ELIMINATION POUR VOUS AIDER A LES TRIER

- **DI** : Déchet Inerte
- **DIB** : Déchet Industriel Banal
- **DD** : Déchet Dangereux


DI


LES DECHETS INERTES : ce sont des déchets qui, pendant leur stockage, ne subissent aucune modification importante susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine (quelques exemples dans le tableau ci-dessous)

Type de déchets	Destination
Déchets de matériaux de construction	
Béton, béton cellulaire, briques, tuiles et céramiques, verre, déchets minéraux de construction ou de démolition en mélange ne contenant ni substances dangereuses, ni plâtre, ni amiante Mélanges bitumineux ne contenant ni goudrons, ni amiante Terres et cailloux, boues de dragage et ballast de voie ne contenant pas de substances dangereuses	Recyclage
Déchets minéraux de construction et de démolition en mélange ne contenant pas de substances dangereuses	Recyclage après tri ou CET de classe 3
 Liste non exhaustive	

DIB

LES DECHETS NON DANGEREUX ET NON INERTES (ou Déchets Industriels Banals) : ce sont des déchets qui peuvent brûler, produire des réactions chimiques, physiques ou biologiques pendant leur stockage, mais sans présenter de caractère dangereux ou toxique vis-à-vis de l'environnement ou de la santé humaine (quelques exemples dans le tableau ci-dessous)

Type de déchets	Destination
Déchets de matériaux de construction	
Plâtre en majorité (plaque de plâtre, carreaux...)	CET de classe 2 ou de classe 3 avec alvéole spécifique
Bois (non traité)	Valorisation ou CET de classe 2
Matières plastiques (ne contenant pas de substances dangereuses) : menuiseries, revêtements de sol et emballages non souillés Métaux (y compris leurs alliages) : cuivre, bronze, laiton, aluminium, plomb, zinc, fer, acier, étain, métaux en mélange et câbles ne contenant pas de substances dangereuses Matériaux non minéraux d'isolation ne contenant ni amiante ni substances dangereuses : polystyrène expansé, polyuréthane	Recyclage ou CET de classe 2
Déchets de construction et de démolition en mélange avec des déchets non minéraux, ne contenant pas de substances dangereuses	Recyclage, après tri ou CET de classe 2
Emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants	
Emballages en papier/carton, en matières plastiques, en bois, métalliques, composites, en verre, textiles, et emballages en mélange (ne contenant pas de substances dangereuses)	Recyclage ou incinération avec récupération d'énergie (décharge interdite)
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection non contaminés par des substances dangereuses	CET de classe 2 ou incinération
 Liste non exhaustive	

Type de déchets	Destination
Déchets de matériaux de construction	
Mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses Verres contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances	CET de classe I ou recyclage, après décontamination
Bois contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances : traités par de la créosote ou aux CCA (Cuivre – Chrome – Arsenic) ou revêtus de peinture au plomb	Incinération (incinérateurs pour DD)
Mélanges bitumineux contenant du goudron Goudrons ou produits goudronnés	Décharge de classe I
Déchets métalliques contaminés par des substances dangereuses Câbles contenant des hydrocarbures, du goudron ou d'autres substances dangereuses Terres et cailloux, boues de dragage et ballast de voie contenant des substances dangereuses (terres polluées)	CET de classe I ou recyclage, après décontamination
Matériaux d'isolation contenant de l'amiante	CET de classe I ou vitrification
Autres matériaux d'isolation à base de ou contenant des substances dangereuses	CET de classe I
Matériaux de construction contenant de l'amiante	Alvéoles spécifiques de classe 1, 2 ou 3
Matériaux de construction à base de gypse (plâtre) contaminés par des substances dangereuses Déchets de construction et de démolition contenant des polychlorobiphényles – PCB (par ex mastics, sols à base de résines, double vitrage, condensateurs contenant des PCB) ou du mercure Déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses	CET de classe I ou recyclage, après décontamination
Produits de revêtements (peintures, vernis)	
Déchets et boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses (peinture au plomb) – Déchets de décapants de peintures ou vernis Déchets et boues de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets d'isocyanates	CET de classe I, après stabilisation ou incinérateurs pour DD
Emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants	
Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus ou emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (amiante par exemple), y compris des conteneurs à pression vides	CET de classe I, ou incinérateurs pour DD ou recyclage, après décontamination
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses	CET de classe I, ou incinérateurs pour DD
Déchets de produits de protection du bois	
Composés organiques non halogénés, composés organochlorés, organométalliques, inorganiques et autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses	Incinérateurs pour DD
Déchets assimilés aux déchets municipaux	
Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure	Recyclage, après décontamination ou incinérateurs pour DD
 Liste non exhaustive	